



# COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE

## QUIMPERLE NORD

Réunion du mardi 23 février mars 2016 à l'école élémentaire du Lézardeau.

### Les élus présents :

Michaël QUERNEZ, Maire

Pascale DOUINEAU, adjointe à la Vie associative, Jumelages et Coopérations, Egalité femmes-hommes

Michel FORGET, adjoint à la Politique de la Ville et l'environnement

Gérard JAMBOU, conseiller municipal délégué aux travaux

Géraldine GUET, référente de quartier

Stéphanie MINGANT, référente de quartier

Danièle KHA, 1ère adjointe en charge de l'Education, la Petite Enfance et la Jeunesse

Isabelle BALTUS, conseillère municipale

Brigitte CONAN, conseillère municipale (*installée au conseil Municipal du 03/02/16 à la place de Carole Anache (ayant dû démissionner pour raison professionnelle)*).

Gildas le BOZEC, conseiller municipal

Jean Pierre MOING, conseiller municipal

### *•Présentation de l'ordre du jour et rappel du but et du fonctionnement des réunions de quartier par Géraldine Guet.*

---

**But :** Favoriser les rencontres entre habitants et contribuer à renforcer le lien social au sein du quartier. Lieu d'écoute, d'échanges et d'informations.

**Fonctionnement :** 2 rencontres par an : une en février/mars dans le quartier et l'autre en juin pour l'ensemble des quartiers au Coat-Kaër.

*Possibilité d'une 3<sup>ème</sup> rencontre dans le quartier en septembre/octobre*

### *•Présentation du DOB (questions financières et fiscales) par Monsieur le Maire.*

---

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) s'est tenu lors du conseil Municipal du 03/02/16. Il a donné lieu à 3H30 d'échanges.

Le Budget sera soumis au vote lors du Conseil Municipal du 23/03/16.

Ces réunions de quartier ont lieu en ce moment car il y a un mois entre le Débat d'Orientation Budgétaire et le vote du budget, donc il est encore possible prendre en compte un certain nombre de demandes et considérations des citoyens.

M.Le Maire invite les personnes présentes à assister aux conseils municipaux ; ils sont ouverts au public. A chaque fin de séance, le quart d'heure citoyen permet d'interpeller publiquement le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal sur des questions diverses.

Concernant la situation financière de la Ville, il n'y a pas de changement par rapport à 2015, c'est-à-dire que les conditions restent aussi délicates.

Rappel : Le pacte de stabilité voté fin 2014 exige des 3 fonctions publiques (d'Etat, hospitalière et collectivités) un effort financier de 51 milliards d'euros ; cela se traduit pour la ville de Quimperlé par une réduction des dotations de 2 millions d'euros.

La gestion de notre collectivité passe par la maîtrise globale de toutes les dépenses de fonctionnement pour faire des économies sans baisser le niveau de service public. Cela peut se résumer ainsi : faire aussi bien mais avec moins.

C'est le cas notamment avec les dépenses de personnel, qui représentent 56 à 58 % des dépenses de fonctionnement.

Cette année, elles n'ont augmenté que de 50 000€ pour un total de 7,450 millions d'euros.

Il s'agit donc d'une véritable maîtrise. Il a fallu, pour cela, ne pas compenser 5 des 9 départs à la retraite d'agents de la Ville. Cela oblige à beaucoup de discussions avec les agents et une réorganisation des services.

Ainsi 10 services ont déjà été revus. Le critère principal est d'améliorer les conditions de travail des agents afin de s'assurer d'un meilleur vécu de la charge de travail pouvant être accrue.

Les dépenses du quotidien ont, quant à elles, diminué de 5%.

L'engagement pris de ne pas augmenter le taux des impôts signifie qu'il n'y aura pas de recettes supplémentaires de ce côté-là. Or, actuellement, il n'y a pas de dynamique des bases. Quimperlé a en effet perdu 91 habitants cette année. Cela s'explique par le fait que le PLU était en révision. Les promoteurs ne prenaient alors pas le risque de lancer de nouveaux programmes immobiliers.

Le PLU est désormais adopté ; des projets s'initient dont nous verrons l'impact dans 4 à 5 ans. En gagnant des habitants, cela permettra d'augmenter les recettes et d'assurer un dynamisme d'investissement.

Concernant la gestion patrimoniale, la cession de la moitié de Kerjégu au Conseil Départemental pour 400000€ va permettre d'assurer les travaux à faire en urgence. Il reste par ailleurs quelques biens municipaux qui n'ont pas d'utilité pour le Service Public à céder.

Il faut continuer à investir de manière linéaire, tout le temps tout en gardant les capacités d'investir pour le mandat suivant. Pour s'en assurer, un plan pluriannuel d'investissement (PPI) a été construit.

Le PPI prévoit 2 années difficiles en 2017 et 2018 en raison des grands projets structurants déjà lancés : le gymnase de Kerjouanneau, le Pôle d'Echange Multimodal avec le rond-point du pont de Moëlan et l'Hôpital Frémeur. Durant ces 2 années, aucun nouvel investissement ne sera possible.

En revanche, le complexe tennistique (les 3 courts extérieurs) et le terrain de football synthétique ont pu être faits dès 2015.

En fin de mandat, la Ville retrouvera la possibilité de réinvestir.

Autre sujet à prendre en compte : les travaux liés aux inondations, d'une ampleur difficile à appréhender en début de mandat. Il s'agit d'un montant de 3 millions d'euros entre les domaines public et privé, dont 400 à 500 000€ pour la Ville.

Toutes ces considérations ont pour effet que 2 projets importants, faisant partie des promesses électorales, ne pourront pas être réalisés : la restructuration globale du complexe tennistique (seule une étude est prévue) et la Maison des Arts et de la Culture (Conservatoire de Musique et de Danse et salle de spectacle de jauge raisonnable en complément du Coat-Kaër).

Pour la Maison des Arts et de la Culture, l'intercommunalité s'en chargera puisque le

transfert de compétences concernant le Conservatoire se fera au 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec la volonté de porter ce projet à la place de la Ville. Il n'y a donc pas d'abandon sur le fond.

Il est logique que les projets structurants majeurs soient portés par le Territoire. A ce sujet, le vote du Pacte financier et fiscal (qui a lieu le 25/02/16) va permettre de reconnaître les charges de centralité.

Dans le cas du Conservatoire, il est fréquenté à 60% par des quimperlois et 40% de non quimperlois. Actuellement, la ville assure seule les dépenses (100%). Lors du transfert, 40% des dépenses seront assurées par la communauté d'agglomération. Cela signifie donc 150 à 160 000€ de dépenses en moins pour la Ville.

## •Bilan 2015 des travaux par Gérard Jambou.

---

- Amélioration de la rue du Parc Rhu
- Amélioration de l'espace vert rue des abeilles
- Venelle du Colombier refaite
- Ajout de quelques cache-containers, panneaux de vitesse et miroir
- Rue de Len Goz

Il reste quelques travaux allée des albizias avec la pose d'un bicouche.

*L'allée des albizias est dangereuse ; la chaussée est déformée et la vitesse y est excessive. Un riverain suggère de la mettre en sens unique et d'y réduire la vitesse à 30km/h.*

*Dans le même secteur, un habitant évoque un problème d'eau rue des ajoncs ; un autre signale qu'une partie de l'allée des bruyères est inondée en cas de forte pluie.*

Réponse : Le passage à 30km/h et la proposition de sens unique seront étudiés.

## •Travaux structurants en cours ou à venir par Gérard Jambou et Michel Forget.

---

1)



**Questions des habitants :**

-Les chicanes présentent un danger quand la rue est mal éclairée.  
Réponse : La rue du Couëdic est un axe principal, donc toujours éclairée.

-Existe-t-il un plan de circulation générale ?

Réponse de Michel Forget : Le plan global de déplacement va être construit d'ici à fin 2017. Une étude des déplacements en véhicules privés, publics, à vélo, à pied, en tenant compte des sens interdits, sens uniques, ....sera menée sur une durée de 2 ans. Le bureau d'étude est choisi. Un comité de pilotage va être mis en place, suivi de réunions publiques. L'objectif est de tenir compte des choix faits avant de faire les travaux.

Cela n'a pas pu être fait avant car le Service Urbanisme intervient dans l'élaboration de ce plan et jusqu'à présent, il était très occupé avec l'élaboration du PLU.

M. Le Maire signale qu'une autre étude va être menée dans les 2 ans à venir pour élaborer le plan de publicité restreint ; il va permettre d'interdire certaines publicités sur des terrains privés, notamment au niveau de la route de Lorient. Cette étude fait intervenir les mêmes élus et le même service.

-Pourquoi ne pas faire la même chose que la rue Lulli ?

Réponse : La loi interdit désormais les plateaux ralentisseurs sur les voies départementales ; cela concerne la rue du Couëdic.

-Est-ce que cela ne va réduire la taille des trottoirs ?

Réponse : Non, ils conservent la largeur réglementaire de 1,40m.

-Suggestion : Eviter les places à angles droits ; privilégier les angles obtus car moins dangereux.

- Est-il prévu des aménagements pour réduire la vitesse boulevard de Kerneuzec ?

Réponse : Non, pas cette année.

2)





**Questions des habitants :**

-Ce type d'aménagement devrait également être fait avant les feux, vers Mellac pour casser la vitesse. C'est dangereux car les voitures roulent vite, surtout quand le feu est vert. Un riverain suggère des bandes rugueuses. Un autre demande des contrôles réguliers de la gendarmerie.

Réponse : Les bandes rugueuses posent le problème du bruit.

La gendarmerie va être informée de la nécessité de contrôles de vitesse à cet endroit.

Le Maire signale que l'aménagement global de la rue de Quimper est un vrai sujet difficile à traiter. Le problème est qu'elle constitue un linéaire très long qui ne peut être traité qu'en partie. De plus c'est une route départementale et non communale. Par ailleurs, il y a un problème de comportement des automobilistes.

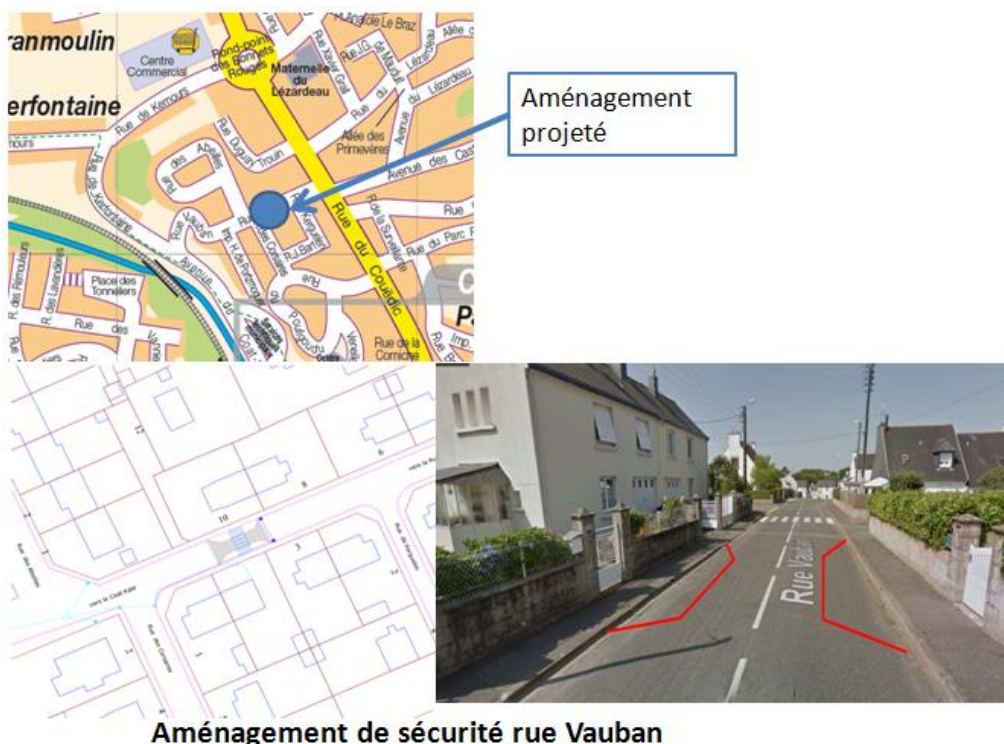
-Au niveau des feux, un riverain signale que de nombreux lycéens traversent la route hors passage piéton ; il y a pourtant également un passage souterrain.

-Pourquoi pas un rond-point à la place des feux ?

Réponse : Cela coûterait 400000€ comme pour celui de la rue de Moëlan. Il faudrait tenir compte du passage des camions, des bus, ...

Cette année, 2 rond-points vont être faits à Trélivalaire et Saint Jalmes (70k€ chacun).

3)



**Questions des habitants :**

-Vu la position, un habitant pense que ce sera inefficace. Les véhicules montent rapidement.

Gérard Jambou pense au contraire que ça va casser la vitesse, il faudra juste voir si l'emplacement est bien judicieux, il signale par ailleurs que la rambarde demandée rue Vauban sera mise en place prochainement.

*-Des habitants trouvent le passage piéton de la descente dangereux et suggèrent un chemin piétonnier.*

Réponse : L'endroit est dangereux.

#### **4) Eco pâturage**

Il existe une portion non entretenue le long du Coat-Kaer près de la mairie car trop pentue. Des chèvres vont y être installées à la mi-mars pour expérimentation.

Un seconde site d'éco pâturage se fera au niveau du bassin d'orage de Kerbertrand car aucun véhicule ne peut y entrer.

#### **5) Travaux sur le réseau d'eau potable/ Remplacement et suppression de conduites d'eau**

A partir de la semaine prochaine, une canalisation en fonte grise très cassante va être remplacée par une autre en fonte ductile. Cela concerne la rue du Couëdic en 3 tranches : Zabrenn/ Carrefour Market puis Carrefour Market / Haut du Couëdic et enfin Haut du Couëdic / Feux. Les travaux dureront jusqu'à la fin juillet.

#### **Questions des habitants :**

*-Quelle entreprise fera les travaux ?*

Réponse : la SPAC comme pour le boulevard de Kerneuzec.

*-La rue du Couëdic est en mauvais état. Il y a notamment une grosse ornière au niveau de l'avenue des castors.*

Réponse : Les trous ont été bouchés depuis la réunion. Pour le reste, ce sera vu pendant les travaux.

### ***•La parole aux habitants.***

---

*-N'est-il pas possible de déplacer l'arrêt de bus face au lycée de Kerneuzec ? Certains véhicules ne patientent pas et doublent les bus ; c'est dangereux.*

Réponse : Il est impossible de tout changer à cause du comportement de certains.

*-La rue de Kernours est très passante et n'est pas adaptée aux piétons.*

Réponse : Le Maire rappelle que c'est une route de campagne. Il est difficile de créer un environnement urbain dans un quartier rural qui a été urbanisé. Il faut imaginer l'urbanisation globale de la Ville.

Michel Forget précise que si l'aménagement du quartier de Keranmoulin se fait, il y aura une nouvelle voie à construire débouchant sur la route menant à Kervail. Il s'agit de foncier privé, c'est en discussion.

Il faut imaginer des projets bien pensés pour éviter des nuisances.

Ainsi, dans le PLU, le Parc Rhu est constructible pour 90 logements. Mais il n'y aura pas de construction car l'aménagement de l'environnement autour n'a pas été pensé. Il est impossible d'envisager le passage de plus de 100 véhicules supplémentaires pour rejoindre la rue du Couëdic ou la rue Bellevue.

Il faut penser un déplacement cohérent et sans rupture. A Trelivalaire par exemple, cela a déjà débuté au mandat précédent.

*-L'espace naturel du Parc Rhu sera-t-il aménagé ?*

Réponse : C'est en projet ; il existe un passage jusqu'à la basse ville qui sera à réaménager.

*Un riverain précise qu'il faut faire attention car il y a des précipices.*

*-Un cheminement piéton est-il prévu entre le rond-point Mendes France et Kervidanou ? C'est dangereux car il y a beaucoup de piétons.*

Réponse : Il y a 2 bandes cyclables mais pas de trottoir. Un cheminement derrière le

talus est déjà présent.

*-Retour sur une demande déjà formulée l'an dernier : A l'angle de la rue du Couëdic et du Parc Rhu, au droit de la laverie, le trottoir est à angle droit. Il faut déborder sur la route et cela présente un danger.*

*-Y a-t-il beaucoup d'accidents sur Quimperlé ?*

Réponse : peu d'accidents ... étonnamment.

*-Un riverain interpelle l'assemblée : qui respecte la limitation à 30 et les priorités à droite en dessous du stade sur le boulevard de Kerneuzec ?*

*-Y a-t-il une réflexion sur la situation médicale sur la Ville dans 5 ans et le risque de désert médical ?*

Réponse : De nombreux praticiens vont partir dans les 5 prochaines années.

Par ailleurs, des maisons médicales vont voir le jour à Kergoaler et la Villeneuve Braouic. C'est une vraie problématique que l'installation des praticiens de santé dans des ZAC ou des lotissements prévus pour l'habitation. Rien n'a été prévu pour une telle densité de passage.

Il faut densifier le Centre Ville en créant des logements et des commerces. Cela devrait permettre également de garder les médecins en ville.

Dans le cahier des charges du projet de l'îlot Saint Yves, la Ville va travailler avec l'Etablissement Public Foncier pour faire des logements adaptés à la demande et conserver du linéaire pour les commerces et les services à la population.

Pour faire venir de jeunes médecins, il faut faire venir des internes à l'hôpital de Quimperlé. Ceux qui viennent à Quimperlé veulent rester et pourraient s'installer. C'est en discussion avec l'ARS car actuellement les étudiants de Rennes ne peuvent pas être internes sur Quimperlé.

*-Le parking de la rue Mellac est en mauvais état et mal éclairé. Il manque un traçage des places de parking.*

Réponse : C'était un aménagement provisoire dans l'attente d'un projet plus global. Ce projet devant intégrer le centre Guéhenno, il ne pourra pas voir le jour tant qu'une solution de relogement n'aura pas été trouvée pour les services (PIJ, Mission locale, Service prévention, CIO, ...).

Pour le marquage de places de parking, la demande est enregistrée.

*- Qu'en est-il du projet de passerelle au niveau de la base de canoë kayak ?*

Réponse : On y travaille.

*- Pourquoi les poubelles ont été déplacées à l'extérieur du cimetière alors que cela pose problème aux personnes âgées ?*

Réponse : Une réflexion est en cours car les poubelles contenaient beaucoup de terre et elles sont du coup très lourdes à trainer. L'installation d'un composteur est envisagée en prévoyant un tri des plastiques également.

Un aménagement du cimetière est prévu : les axes principaux en enrobé et un mélange terre-pierre pour un sol plus stable dans les allées. Les murs vont être remis en état.

A l'extérieur, une poubelle et une colonne à verre sont mal placées et cela peut être gênant lors des cérémonies.

Le Maire précise qu'il faut une mise en valeur patrimoniale et un embellissement du cimetière car c'est un lieu de mémoire important.

*- Peut-on acheter une concession de son vivant sur Quimperlé*

Réponse : déjà donnée : non.

*- La montagne Sainte Catherine sera-t-elle aménagée, ou au moins entretenue pour accéder au magnifique point de vue sur la Ville ? Et une table d'orientation pourrait-elle être installée en haut de la montagne ?*

Réponse : L'aménagement n'est pas prévu pour le moment. L'entretien va être envisagé. En revanche, l'aménagement du parc du Bel Air est prévu pour 2016. L'installation d'une table d'orientation sera étudiée.

*- Qu'en est-il de la campagne propreté ?*

Réponse : Pour le canisite, le bilan est mitigé. Il semble tout de même y avoir un début de prise de conscience. 2 autres canisites vont être installés : à l'abbaye blanche et au Bel Air.

Le totem circule : Place Charles De Gaulle, lycées, Place Saint Michel, ..

Des panneaux mobiles pour les zones « sensibles » sont en cours.

A Kerneuzec, après accord du lycée, il est envisagé d'installer des cendriers sur la partie communale du parvis. Pascale Douineau et des lycéens ont tenu une permanence de sensibilisation à la propreté.

Des flyers sont à disposition dans les lieux publics pour mettre dans les boîtes aux lettres ou pour donner aux propriétaires de chiens peu scrupuleux de propreté.

*- Une voiture abandonnée depuis plusieurs mois est signalée rue du Couëdic, près de la pharmacie.*

*- Quand seront enlevés les déchets restants sur le parking du Carrefour Market suite aux manifestations ?*

Réponse : Les services de la Ville sont intervenus à la demande des enseignes (domaine privé). Il s'agissait de prestations du SITC facturées. Mais cela a mis le service en tension et la Ville a donc pris la décision de ne plus intervenir depuis vendredi dernier. Les enseignes doivent donc s'adresser à des organismes privés pour débarrasser les déchets restants.

*-Au 6 allée des marronniers, une réfection de trottoir a été demandée.*

Réponse : Demande enregistrée.

*- Qui est responsable des containers déplacés par la tempête ? Le container de la rue du Parc-Rhu n'a pas arrêté de bouger durant les derniers coups de vent. Il faudrait donc une plate-forme ou un panneau pour les fixer.*

Réponse : Les containers sont munis de freins pour qu'ils restent immobiles. Pour la plate-forme ou le panneau, la demande est toutefois notée.

## **•Groupe citoyenneté / atelier participatif**

---

*- Qu'en est-il du stationnement sur les trottoirs ?*

Réponse : Pascale DOUINEAU présente la campagne 2016 dont le thème est le stationnement et la vitesse. Le but sera de réfléchir ensemble pour trouver des moyens de sensibilisation afin de prendre conscience de la place du piéton.

Il est proposé d'organiser un groupe de travail comprenant des habitants du quartier (3 ou 4 par quartier), les référents de quartier, Patrick Vaineau (conseiller municipal et référent sécurité routière), le personnel de la police municipale, la gendarmerie, des associations : la Ville en marche et une association de personnes handicapées.

Une 1ère réunion aura lieu en avril, à l'issue des réunions de quartier. Une à deux autres réunions suivront.

La présentation sera faite en juin lors de la réunion inter quartiers pour un lancement en septembre/octobre.

Voici les habitants qui souhaitent participer à la mise en place de la campagne :

**Madame Elisabeth DAGORN et Madame Michelle MARPEAU.**

Le 28 février 2016.